

Lettre recommandée avec accusé de réception



Le directeur

La Défense, le

05 MARS 2026

Madame Coralie DENOUES
présidente du conseil départemental
des Deux-Sèvres
Maison du département _ Mail Lucie Aubrac
79000 NIORT

Madame la présidente,

J'ai ouvert une enquête technique le 17 octobre 2024 en application des articles L. 1621-1 à L. 1622-2 du Code des transports, sur la sortie de route, suivie d'un incendie, d'un véhicule électrique, survenue le samedi 12 octobre 2024 sur la commune de Celles-sur-Belle dans les Deux-Sèvres (79).

Je vous adresse, ci-joint, le rapport qui conclut cette enquête.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur la recommandation (numérotée R1 dans le rapport) qui vous est adressée.

Ainsi que le prévoit l'article R. 1621-9 du code précité, je vous serais obligé de me faire connaître, dans un délai de 90 jours, les suites que vous donnerez à cette recommandation ainsi que l'échéancier de leur mise en œuvre.

Si vous jugez que celles-ci répondent pleinement à la recommandation de sécurité associée, je vous remercie de le préciser.

De même que le rapport ci-joint, votre réponse sera rendue publique sur le site internet du BEA-TT (<https://www.bea-tt.developpement-durable.gouv.fr>).

Ultérieurement, conformément à l'article R. 1621-1, dans le cadre de l'élaboration de nos rapports d'activité annuels, vous serez sollicitée pour renseigner l'avancement des actions, et ceci jusqu'à leur achèvement.

Je vous remercie pour l'appui que vos services ont bien voulu apporter à la réalisation de cette enquête technique et reste à votre disposition pour vous apporter tous les éclaircissements que vous souhaiteriez recevoir.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Damien PONCET

Coordonnées de l'enquêteur



BEA-TT
Grande Arche – Paroi Sud - 92055 LA DEFENSE cedex
Tél : 33(0)1 40 81 21 83
Mél : bea-tt@transport.gouv.fr
<https://www.bea-tt.developpement-durable.gouv.fr>